

05 avril 2013 – n° 19
130028

**ACQUISITION DE MONUMENTS FUNERAIRES PAR DES FAMILLES DE
CONDITIONS MODESTES**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges élimine, par concassage, de nombreux monuments funéraires dont elle est devenue propriétaire après procédure de reprise.

Soucieuse d'améliorer sa contribution à l'organisation d'un hommage décent aux défunts, il est proposé de développer une nouvelle destination à certains de ces monuments, pour donner davantage de dignité aux funérailles des personnes décédées dépourvues de ressources suffisantes. Ces monuments, dont les inscriptions seraient enlevées ou polies, et dont le nombre devrait avoisiner une douzaine par an, répartis sur les deux cimetières, seraient vendus aux familles de conditions modestes (se situant en dessous du seuil de pauvreté) leur permettant ainsi d'acquérir un monument funéraire à faible coût.

Deux possibilités leur seraient présentées :

- * monument constitué d'un simple entourage en ciment ;
- * monument avec une dalle de granit ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la vente de monuments funéraires d'occasion aux personnes de conditions modestes aux tarifs suivants :

- * monument constitué d'un simple entourage en ciment100 €,
- * monument avec une dalle de granit200 €.

- DIT que les recettes seront encaissées par la régie de recettes SD-R16 « encaissement de la vente des concessions dans les cimetières ».

ADOpte A L'UNANIMITE



Extrait certifié conforme
Le Maire,


Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

**ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 05 avril 2013

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations..... 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05) , Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE
DE SEANCE.
